



Pour changer d'avocat ???????

Par **vodkalilou**, le **22/07/2010** à **22:26**

Bonjour,
es ce que mon avocat actuel a le droit de refuser de me donner mon dossier pour que je puisse aller voir un autre avocat???

Par **Marion2**, le **22/07/2010** à **22:57**

Bonsoir,

Il faut tout d'abord dessaisir votre avocat par courrier recommandé AR.

Il n' a pas à vous remettre votre dossier, mais le transmettre directement à votre nouveau conseil.

Pour ce faire, vous devrez être à jour de la totalité des honoraires dus.

Cordialement.